republique islamique de mauritanie

Honneur - Fraternité – Justice



MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET D’INVESTISSEMENT DE RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L’OUEST POUR LA MAURITANIE (WACA-MR)

APPEL A MANIFESTATIONS D’INTÉRÊT

Pays : République Islamique de Mauritanie

Nom du Projet : Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR)

Numéro du Don : 2880 Mau

**Intitulé de la mission** : Recrutement d’un bureau d’étude pour l'élaboration d'un mode opératoire pour les inspecteurs de l'environnement du corps de la police environnementale en Mauritanie.

1. Le projet WACA-MR a reçu un financement de la Banque mondiale et a l’intention d’affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent :
   * Élaboration de guides et manuels de procédures pour les inspecteurs de l'environnement, incluant les procédures de contrôle, de surveillance, d'inspection, de gestion des déchets, de gestion des pollutions diverses, de sanctions, d'amendes, et de reporting.
   * Évaluation des besoins de recrutement et de formation des inspecteurs de l'environnement, avec la définition des profils et des compétences requises.
   * Identification des équipements nécessaires pour la surveillance, le contrôle, et les inspections des installations classées, ainsi que les formations associées pour leur utilisation.
   * Conception et organisation d'une formation complète sur le mode opératoire et les procédures de contrôle environnemental pour les inspecteurs de l'environnement.
   * Etablissement de mécanismes de coordination et de communication entre les inspecteurs de l'environnement et les autres entités concernées.
3. Le travail du Consultant comprendra notamment les activités et les tâches suivantes :

* Elaboration du mode opératoire complet pour les inspecteurs de l'environnement ;
* Evaluation des besoins en ressources humaines et matérielles des inspecteurs de l'environnement ;
* Concevoir un programme de formation initiale et continue pour les inspecteurs de l'environnement ;
* Établir des mécanismes de coordination entre les inspecteurs de l'environnement et les autres parties prenantes (Ministères, opérateurs privé, ONG, communautés locales) pour garantir une approche intégrée et coordonnée de la gestion des risques environnementaux ;
* Développer un système de communication et de reporting pour faciliter la transmission rapide des informations, la remontée des alertes, et le suivi des infractions et incidents environnementaux.

1. Lieu de la mission : Principalement à Nouakchott
2. La mission devra être accomplie dans un délai de 4 mois à compter de la date de signature du contrat.
3. Les Termes de Référence (TDR) pour la mission sont disponibles à l’adresse de l’UGP WACA-MR.
4. Le projet WACA-MR invite dès à présent les firmes de consultants admissibles « Consultants » à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et l’expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection sont les suivants :

* Expérience avérée dans le domaine de la gestion environnementale, de la réglementation des installations classées, ou de la gouvernance environnementale, avec un accent particulier sur les zones littorales et les secteurs industriels, miniers, et agricoles ;
* Connaissance approfondie des législations environnementales en Mauritanie et/ou dans des contextes similaires ;
* Expérience dans l'élaboration de modes opératoires, de guides de procédures, et de programmes de formation pour des corps de régulation ou d'inspection ;
* Compétences en formation et en développement de matériel pédagogique ;
* Excellentes capacités de communication, de rédaction, et de présentation en français (la connaissance de l'arabe est un atout).

1. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) », « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016. En outre, il doit se reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d’intérêts liés à cette mission : conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.
2. Les Consultants peuvent s’associer à d’autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l’association prend la forme d’un groupement et/ou d’une sous-traitance. Dans le cas d’un groupement, tous les membres du groupement d’entreprises seront solidairement responsables de l’ensemble du contrat, s’ils sont sélectionnés.
3. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l’adresse ci-dessous :

Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR) mentionnée ci-après :

Situé à côté de l’Ambassade Américaine, BP : 7989 - Tel : +222 45 24 41 40. Site Web : www.waca.mr Nouakchott –Mauritanie, et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres National à l’adresse mentionnée ci-dessous pendant tous les jours ouvrables de 9h00 à 17 h00 sauf vendredi de 9h00 à 12h00 heure locale

1. Les manifestations d’intérêt doivent être fournies par écrit à l’adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 15/11/2024 à 11 heures TU.

La Commission de Passation de Marchés Publics du Ministère de l’Environnement

Adresse : Tevragh-zeyna/Nord-2/ZRB-0215/Sect :01/Tournée-3

Tél : +222 32 32 29 60

Courriel : [dahidelghassem@yahoo.fr](mailto:dahidelghassem@yahoo.fr) ou [ouldbaba12@gmail.com](mailto:ouldbaba12@gmail.com).